

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY**

**OBJET : Soutien aux associations d'anciens combattants - subventions de fonctionnement.
Exercice 2020 : 5ème répartition.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux anciens combattants, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le rapport présente, conformément au tableau joint en annexe 1, la demande de subvention de fonctionnement formulée par l'Union Nationale des Combattants "Le Vieux Marseille", au titre de l'année 2020.

Le montant de la subvention à allouer en fonctionnement s'élève à 3 500 € au titre du dispositif de soutien aux associations d'anciens combattants.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL